

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

337, chemin Royal

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3S0

Téléphone : (418) 829-3100 Télécopieur : (418) 829-1004

Courriel : stfrancois@oricom.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

Extrait conforme du procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le septième jour d'avril deux mille huit.

RÉSOLUTION # 08-043

● Résolution - Projet de révision de la carte électorale du Québec.

Attendu que la Commission de la représentation électorale a récemment proposé une refonte de la carte électorale du Québec;

Attendu que ce projet de refonte aura comme conséquence de diminuer la représentativité des régions à l'assemblée nationale;

Attendu que ce projet prévoit que les MRC de l'Île d'Orléans et de la côte de Beaupré soient intégrées au nouveau comté de Beaupré-Charlevoix;

Attendu que le Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans considère que les intérêts des MRC de l'Île d'Orléans et de la côte de Beaupré sont plus naturellement reliées à ceux de la Communauté métropolitaine de Québec dont d'ailleurs elles sont parties prenantes;

En conséquence il est proposé par Carmen Blouin, appuyé par Lauréanne Dion

Et

Il est résolu

Qu'il soit demandé à la Commission de la représentation électorale de tenir compte non seulement d'éléments purement mathématiques mais également des facteurs humains reliés à l'exercice de révision de la carte électorale;

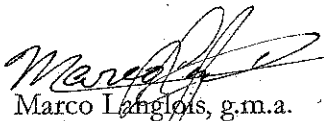
Que l'équilibre entre les circonscriptions rurales et urbaines soit préservé et ce même au détriment du parfait équilibre mathématiques;

Que non seulement la MRC de l'Île d'Orléans mais également la totalité de la MRC de la côte de Beaupré soient inclus dans le comté de Montmorency pour respecter les intérêts naturels;

Qu'une copie conforme de la présente résolution soit transmise à la Commission de la représentation électorale lors de son audience prévue à Québec le 21 avril 2008, au député de Montmorency monsieur Hubert Benoit, à la député de Charlevoix madame Pauline Marois, à la ministre des Affaires municipales et des Régions et députée de Bonaventure madame Nathalie Normandeau ainsi qu'à monsieur Jean Charest Premier ministre du Québec;

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Donnée à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce neuvième jour du mois d'avril deux mille huit.



Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général / secrétaire-trésorier

9-04-08